Conseil départemental de la Somme



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Traverse du Ponthieu : entre Abbeville et Saint-Riquier, un véritable corridor écologique, espace de partage et de bien-être

Amiens, le mardi 23 janvier 2023

Depuis 2022, le Conseil départemental de la Somme procède à des travaux d'aménagement et de valorisation de la Traverse du Ponthieu, sur la section comprise entre Abbeville et Saint-Riquier. Les travaux se poursuivent cette année, en concertation avec un comité d'usagers.

Une ancienne voie ferrée déclassée pour développer les mobilités douces et actives

Dans le cadre du Schéma cyclable départemental, le Conseil départemental a lancé en 2022 les travaux de rénovation de la Traverse du Ponthieu, une ancienne voie de chemin de fer, déclassée en 1989, puis aménagée dans les années 2000 en itinéraire de randonnées pédestre et VTT.

Cette voie verte, fortement appréciée des promeneurs et des randonneurs locaux, s'était en effet progressivement dégradée et nécessitait d'être rénovée afin d'offrir davantage de confort et de sécurité aux usagers, mais aussi pour mettre en valeur cet axe vert qui dessert, depuis Abbeville, tout le plateau du Ponthieu pour rejoindre Auxi-le-Château. C'est aussi une manière de connecter la Vallée de la Somme à celle de l'Authie.

Le Département a souhaité profiter des travaux de rénovation pour créer un itinéraire utilisable par tous et toute l'année, notamment pour les cyclistes du quotidien. Ces travaux visent aussi à renforcer l'attractivité de l'itinéraire pour tous les autres usagers (promeneurs, joggeurs, usagers équestres ...), locaux ou extérieurs, en apportant des services utiles, tout en mettant en valeur les paysages, le patrimoine et la biodiversité des territoires traversés.

L'objectif est de faire de la Traverse du Ponthieu un véritable corridor écologique, un espace de partage et de bien-être au bénéfice du plus grand nombre.

Dans un premier temps, l'aménagement de l'itinéraire porte sur la section comprise entre Abbeville et Saint-Riquier, sur un linéaire de 9,75 km.

Le projet a été scindé en deux phases :

- la première portant sur la rénovation de l'infrastructure
- la seconde portant sur la mise en valeur paysagère et le développement des équipements

Les travaux de rénovation de la bande cyclable bientôt achevés

La première phase relative à l'infrastructure comprend la réalisation de travaux de structure et de revêtement pour offrir une bande cyclable de 3 mètres, confortable pour les cyclistes. Un espace enherbé connexe de 2 mètres de large est maintenu pour les cavaliers et les joggeurs.



Depuis le milieu de l'année 2022, les travaux sont terminés dans Abbeville et sur la section comprise entre Neufmoulin et Saint-Riquier. Sur la section comprise entre Abbeville et Caours (2,2 km), les travaux de structure ont été réalisés fin 2022. Ils se finaliseront au printemps (mi-mars) avec la couche dite « de fermeture » qui sera réalisée en enrobé clair. Les accotements et l'engazonnement seront réalisés en avril 2023.

La réfection de la dernière section, comprise entre Caours et Neufmoulin, s'engage dès à présent pour une durée de 3 mois. La mise en œuvre de l'enrobé calcaire ainsi que la reprise des accotements et l'engazonnement seront réalisés de mars à avril 2023

Le coût de ces travaux, financés par le Département de la Somme, s'élève à 1,9 M€ TTC. Ils bénéficient de subventions de l'État dans le cadre de l'appel à projet « fonds de mobilités actives » et de la Région Hauts-de-France.

Un appel aux volontaires pour intégrer le comité des usagers

En parallèle à la reprise des travaux de rénovation, le Département engage la **seconde phase de l'aménagement** portant sur la mise en valeur paysagère et environnementale de l'itinéraire avec plusieurs objectifs : préserver la biodiversité, valoriser le paysage, apporter de nouveaux services aux usagers, mettre en valeur le patrimoine des communes traversées...

Une étude va être confiée prochainement à la SPL Vallée idéale développement qui travaillera aux côtés de l'Agence de paysages Caneva-s afin d'établir un projet de qualité, partagé avec les acteurs locaux et usagers.

Dans ce cadre, le Département constitue un comité d'usagers sur lequel il compte s'appuyer durant toute la durée de l'étude, des travaux et après la mise en service de l'infrastructure.

Ce comité rassemblera toutes les parties prenantes de l'opération (élus, partenaires, représentants des usagers et des riverains) et sera réuni dès le mois de mars 2023 afin d'examiner et d'enrichir les propositions d'aménagement. Il sera composé de 23 membres, dont 5 riverains tirés au sort après appel à volontariat.

Cet appel à volontaires, ouvert jusqu'au 22 février 2023 sur le site <u>www.somme.fr/traverse-ponthieu</u>, concerne tous les habitants de l'une des quatre communes concernées par l'itinéraire : Abbeville, Saint-Riquier, Caours et Neufmoulin.

Pour Hubert de Jenlis, Vice-président du Conseil départemental de la Somme en charge des infrastructures départementales et des bâtiments départementaux, « les travaux de rénovation de la Traverse du Ponthieu se poursuivent en 2023, avec une concertation locale intégrant toutes des parties prenantes de l'opération. À travers ce comité d'usagers, le Département tient ses engagements : les propositions d'aménagement seront débattues et enrichies. Le développement des mobilités douces comme la préservation de la biodiversité sont deux priorités claires du Conseil départemental. Ce projet en est un bel exemple. »

